

CALVISSON

## Zone d'activités du Vigné



PAGES  
3-4

ÉVÈNEMENTS FESTIFS  
DE FIN D'ANNÉE

PAGE  
10

GRAND SUCCÈS POUR LE PREMIER  
SALON AMÉLIOR'TOIT

# ÉDITO

**Monsieur le Président, quelles ont été les principales nouveautés de l'année 2020 ?**

Je suis très heureux de l'achèvement de la commercialisation de la zone d'activités du Vigné à Calvisson qui accueille maintenant près de 80 entreprises artisanales et commerciales et qui a permis de maintenir et de créer de nombreux emplois.

Pour ce qui est des travaux, je voudrais citer le restaurant scolaire de Combas, l'extension du siège administratif de la Communauté de communes du Pays de Sommières et la très attendue déchetterie de Calvisson.

Et bien sur la Communauté de communes du Pays de Sommières accompagne financièrement la commune de Sommières pour un projet majeur d'intérêt communautaire, à savoir l'implantation du prochain lycée.

**Que reprenez-vous de ce mandat ?**

La très grande qualité des relations entre les élus et je tiens à remercier tout particulièrement tous les vice-présidents qui ont travaillé avec moi au cours de ces dernières années.

J'ai notamment beaucoup apprécié la recherche constante des compromis qui ont permis à la communauté d'œuvrer pour l'intérêt général du territoire et surtout de ses habitants.

Je remercie aussi chaleureusement tous les agents communautaires pour la qualité du travail réalisé.

Un dernier mot à propos des finances de la collectivité : la communauté est en très bon état de marche, c'est une grande fierté pour moi d'avoir contribué à rééquilibrer les comptes, avec l'aide précieuse d'Alain Therond, vice-président en charge des affaires financières et du service dédié, en réduisant considérablement l'endettement et en maîtrisant la pression fiscale.

Entre 2015 et 2019 la dette a diminué de près de 6 millions d'euros et dans le même temps la Communauté de communes a investi 6.5 millions d'euros.

**Pierre Martinez**  
Président de la Communauté  
de communes du Pays  
de Sommières



## Retour en images sur les événements festifs de fin d'année

**L'année 2019 est terminée !**

Dans les différents services de la Communauté de communes, en lien avec les publics accueillis et les familles, la fin de l'année est la période propice aux échanges, au partage, à la convivialité et à la fête... Autour d'un repas, d'un chant, d'une rencontre, dans la joie et la bonne humeur.

### Le concert de Noël de l'École de musique intercommunale

Chaque année, le concert de l'École de musique intercommunale est un grand moment, très attendu par les élèves, les professeurs et les spectateurs. Ces derniers sont venus nombreux pour écouter et applaudir les morceaux que les élèves, petits et grands, avaient préparés. Cette année le thème choisi était « au fil des saisons ».

Les morceaux de musique se sont succédés, entrecoupés par une lecture de textes appropriés, et lus par Céline Benezch, bibliothécaire de la médiathèque de Calvisson. Des ados du groupe de musiques actuelles, au final de la chorale de la classe d'éveil en passant par les guitares classiques, les percussions, flutes, pianos,... tous les musiciens ont fait sensation et ont récolté des applaudissements nourris.



### Le Festival Jeune Public 1-2-3 Soleil

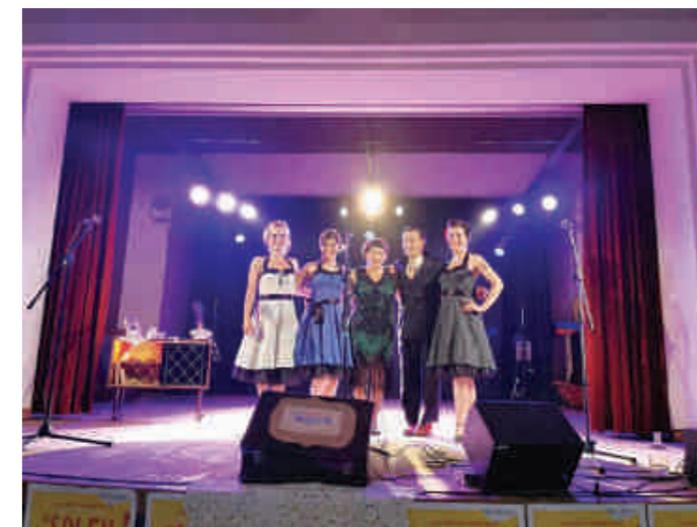
Le bilan très positif de cette 19<sup>ème</sup> édition souligne de nouveau la popularité de cet événement, la qualité des spectacles et de l'organisation.

Avec une météo au beau fixe, plus de 2600 spectateurs, enfants et adultes, ont pris plaisir à participer à cette grande aventure artistique.

Onze spectacles étaient organisés et accueillis dans les communes du territoire, dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes du Pays de Sommières, en partenariat avec l'association des Francas du Gard.

De l'ambiance feutrée et magique d'un spectacle pour les très jeunes enfants (à partir d'un an), aux machines infernalement musicales d'un ciné concert pour les plus grands et les familles, cette édition était riche en émotions et découvertes.

Le festival s'est clôturé dans le foyer de Calvisson, par une représentation des quatre ateliers des enfants (théâtre, danse, cirque et radio) et un apéro musical au rythme d'un trio vintage swing.



## Retour en images sur les événements festifs de fin d'année

Décoration de Noël entrée  
crèche l'Enfantine



Repas de Noël au restaurant scolaire  
de Souvignargues : une petite ronde pour  
finir le repas !



Fête de la crèche à Sommières :  
un temps de rencontre avec les parents !



Concert aux résidents de la maison de retraite  
les Vignets à Calvisson. Une belle rencontre  
intergénérationnelle !



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Zone d'activités du Vigné

La commercialisation  
de la zone d'activités  
à Calvisson est terminée



La Communauté de communes du Pays de Sommières est à l'origine de la création de la zone d'activités de Calvisson et en a piloté toute la commercialisation jusqu'à la vente de la dernière parcelle en 2019. La Communauté intervient en effet sur l'aménagement, la création et la gestion des zones d'activités économiques. Ses champs d'action sont les suivants : acquisition foncière nécessaire aux créations de zone d'activités économiques, équipement de la zone, vente des lots aménagés, gestion de la zone (entretien des espaces verts et du mobilier urbain, mise à jour de la signalétique, animation de la zone).

### La zone du Vigné à Calvisson : une partie commerciale et une partie artisanale

L'objectif poursuivi était d'accroître l'attractivité de la commune, d'attirer de nouvelles entreprises et de pérenniser leur installation, de créer ou de maintenir un emploi local. Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de

communes du Pays des Sommières a décidé en 2003 la création de la zone de Calvisson. Très accessible car située le long de la route départementale reliant Nîmes à Sommières, elle a rencontré une très bonne commercialisation. Forte de ce succès, la Communauté a programmé dès 2006 son extension. Cette deuxième zone d'activités correspond davantage au développement d'activités de type artisanal : ainsi, vingt-six lots y ont été proposés à la vente pour une superficie moyenne de 2.000 m<sup>2</sup>.

La commercialisation de la zone d'activités s'est donc achevée en 2019. Elle regroupe dorénavant de nombreux services de proximité pour la partie commerciale : supermarché, boulangerie... magasin de vélos, de sport, garages, auto-moto école, aménagement de cuisine, restaurants, coiffeurs...

Pour la partie artisanale, parmi les entreprises implantées, certaines sont à la pointe de l'innovation et du développement durable : menuiserie bois et métallique, domotique, biscuiterie artisanale, découpe au jet d'eau, assainissement... Le développement de la zone a également permis l'installation d'activités médicales.

La commune de Calvisson y a choisi de construire et d'aménager un bâtiment pour ses services techniques et un autre spécialement dédié aux sports et aux loisirs. La zone d'activités qui regroupe aujourd'hui pas moins de 80 entreprises et 200 emplois contribue largement au rayonnement de la commune.

### Les financements de cette zone d'activités

La Communauté de communes a investi plus de 6 millions d'euros pour la réalisation de la zone d'activités (acquisition de terrains, études, viabilisation). Elle a perçu de la part de l'Etat, la Région, le Département et l'ADEME plus de 1,6 million d'euros de subventions, ce qui lui a permis de proposer un prix de vente attractif aux candidats à l'installation tout en veillant à équilibrer les comptes de la collectivité. Le bilan financier de l'opération s'avère être une opération blanche pour la Communauté.

## La Communauté de communes lance un questionnaire auprès des entreprises

La Communauté de communes du Pays de Sommières veut mieux connaître les entreprises du territoire et s'est associée à la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI) du Gard en lui confiant la réalisation d'une enquête afin de cerner au plus près leurs besoins. Depuis sa création en 1992, la Communauté s'est en effet donnée pour mission d'organiser, avec les communes qui la composent, un aménagement du territoire ambitieux et cohérent. Sur sa compétence en développement économique, les actions sont variées : aménagement et gestion des zones d'activités économiques, aides directes aux porteurs de projet, adhésion à des dispositifs facilitant l'installation d'entreprises, participation au Prix des TPE (Très petites entreprises)... Il est donc nécessaire que la Communauté se donne les moyens d'évaluer l'intérêt des actions menées en consultant les entreprises sur leurs propres attentes.

Si vous êtes un(e) entrepreneur(se) du Pays de Sommières, nous vous invitons à donner votre avis en consacrant quelques minutes à répondre à notre questionnaire : [www.bit.ly/37tPBUR](http://www.bit.ly/37tPBUR)



# Travaux en images

## SOMMIÈRES

### Parc d'activités de l'Arnède

La revitalisation du Parc d'Activités de l'Arnède, engagée en 2018, s'est poursuivie en 2019. Après la mise en sécurité de la cheminée et l'extension du siège de la CCPS, la 3<sup>ème</sup> phase est actuellement en cours avec :

- la modification du plan de circulation de la zone, avec la mise en œuvre d'un sens unique,
- la sécurisation des voies avec la reprise du goudron et la pose de panneaux de signalisation,
- l'augmentation de la capacité de stationnement : ouverture au public et aménagement du parking situé derrière la Poste à proximité du gymnase (délimitations des places et plantations d'arbres), création de places en arrêt minute devant la poste, création de places handicapées.



## AUJARGUES

### Construction d'un restaurant scolaire

Les travaux pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire pour les élèves de l'école élémentaire d'Aujargues ont démarré en fin d'année 2019, à la place des anciens locaux techniques municipaux.

## SOMMIÈRES

### Peinture du restaurant scolaire de l'École de la Condamine

## MONTPEZAT

### Réfection du sol souple de la classe de petite section maternelle



## VILLEVIEILLE

### Mise en place de barrières de sécurité à la déchetterie

La législation concernant la sécurisation des quais de vidage en déchetterie a évolué et la mise en place de garde-corps est devenue obligatoire. La CCPS installe ces dispositifs sur ses déchetteries afin de sécuriser les vidages. La déchetterie de Calvisson est déjà équipée, les gardes corps de la déchetterie de Villevieille viennent d'être installés. Les travaux ont été réalisés au cours de la semaine du 27 au 31 janvier dernier. Au cours du premier semestre 2020, la déchetterie de Sommières sera également mise en sécurité.



## CANNES ET CLAIRAN

### Pose d'un vidéophone à l'entrée de l'école élémentaire

Opération faisant partie d'un programme de sécurisation des établissements scolaires de la CCPS, avec l'obtention d'une subvention de l'Etat, dans le cadre de Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

## Gard Tourisme, partenaire du développement touristique du Pays de Sommières

Qu'est-ce que Gard Tourisme ? C'est une association qui met en œuvre la politique touristique à l'échelle du Département du Gard. Depuis 2019, Gard Tourisme s'est rapprochée des collectivités territoriales et les incite à participer à son financement ; en contrepartie, elle les accompagne dans leur politique de développement touristique. La participation est de 1€ par an et par habitant. Le Conseil départemental abonde à la même hauteur, ce qui fait pour l'année 2020 un budget de promotion de près de 1,5 M€. Pour la CCPS cela représente environ 24 000 €.

Gard Tourisme est l'interlocuteur privilégié pour l'accompagnement des porteurs de projets, l'élaboration de produits touristiques, la promotion d'un événement en passant par la commercialisation d'un séjour touristique, l'observation de la clientèle ou encore la labellisation d'hébergements ou de sites.

### Quelles actions concrètes pour le territoire en 2020 ?

Gard Tourisme prend en charge certaines actions de promotion de l'Office de Tourisme, comme son inscription aux salons de tourisme, celui de Bruxelles en février et celui du randonneur à Lyon en mars.

L'OT aura également accès à Flux Vision, observatoire permettant d'avoir des statistiques sur la fréquentation des sites touristiques de la CCPS ou

les déplacements sur le territoire. Flux Vision permettra d'évaluer les besoins, et d'orienter la politique touristique vers de nouvelles initiatives adaptées à la demande.

Certaines applications comme le guidage vocal sur smartphone, très utile pour les visites de sites, et Géotrek, carte interactive pour les amateurs de randonnée de toutes sortes, aussi bien pédestre, VTT, cyclo... seront déployées sur le territoire et financées directement par Gard Tourisme.



L'équipe de l'Office de Tourisme du Pays de Sommières dans ses locaux.



Photo : Hervé Leclair/Asphéries

## Le label Tourisme et Handicap pour l'Office de Tourisme



L'Office de Tourisme a obtenu récemment le renouvellement du label Tourisme et Handicap. Suite au déménagement de l'OT dans ses nouveaux locaux, il a fallu procéder à quelques aménagements pour en garantir leur accessibilité, comme par exemple la pose d'un dispositif podotactile pour les personnes malvoyantes. A la demande des élus communautaires et du conseil d'administration de l'OT, soucieux d'accueillir au mieux les touristes en situation de handicap, le label a ainsi pu être ré-attribué pour 5 ans.

### Un logo bien identifié par les personnes intéressées

Pour un touriste handicapé, la marque d'Etat Tourisme et Handicap constitue en effet la preuve d'un engagement concret ainsi que la garantie d'un accueil efficace et adapté. Le logo bien identifié, renseigne les personnes handicapées de façon fiable, homogène et objective sur leur accessibilité en fonction du handicap (auditif, mental, moteur, visuel) grâce à quatre pictogrammes.

La marque d'Etat Tourisme et Handicap favorise l'émergence de produits et de services touristiques accessibles à tous, et garantit à la clientèle concernée par un handicap un maximum d'autonomie.

### Une reconnaissance pour les professionnels du Tourisme

Pour les professionnels du tourisme, c'est un avantage concurrentiel, important dans le contexte touristique actuel. L'Office de Tourisme propose d'ailleurs d'accompagner ses partenaires professionnels (hébergements, restaurants...) vers ce même label.

La marque d'Etat Tourisme et Handicap récompense les efforts des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité et d'accueil des clientèles spécifiques. Tous ceux qui ont demandé à être labellisés s'affirment en effet comme des acteurs et des ambassadeurs de l'accueil du public.

## La CCPS rejoint la Fédération des villes françaises oléicoles



L'association FEVIFO, créée en 1998, a pour objectif d'établir un réseau des villes françaises oléicoles pour soutenir, promouvoir et valoriser l'image de la production, la transformation des olives et des huiles d'olive françaises, ainsi que les paysages et l'environnement dans lesquels se déploie cette production. Aux côtés des professionnels de l'olive et en relation avec les instances politiques représentatives de la filière oléicole, l'association s'engage à soutenir le tissu oléicole français grâce à diverses actions (promotion, information, échange, protection).

Le champ d'interventions de la FEVIFO s'étend actuellement sur quatre régions : Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Corse et sur 13 départements, dont le Gard

### Pourquoi adhérer ?

La culture de l'olivier étant très présente sur le territoire de la CCPS avec 5 à 6 variétés différentes, les élus ont trouvé opportun d'adhérer à la FEVIFO pour soutenir le tissu oléicole local et augmenter sa notoriété.

La Communauté va pouvoir bénéficier d'une promotion sur leur site internet, notamment grâce à la rubrique *Clin d'œil* en page d'accueil. Par ailleurs, l'effet réseau facilite l'organisation de manifestations autour de la thématique « olives » et la future mise en place d'une route de l'olivier sur tout le bassin méditerranéen.

Le service patrimoine de la Communauté de communes et l'Office de Tourisme travaillent actuellement à l'enrichissement du site internet [www.ville-olive.fr](http://www.ville-olive.fr) pour inciter les amateurs de l'olive à découvrir notre territoire.

# Habiter confortablement chez vous

Améliorer son confort quotidien, réduire ses factures et faire un geste pour la planète est l'affaire de tous. Beaucoup d'aides financières existent pour la rénovation énergétique ou l'adaptation de son logement mais elles sont souvent méconnues du public : crédit d'impôt, éco-PTZ, « primes CEE » (certificats d'économies d'énergie) ou « chèques énergie », aides de l'Anah, ... d'où l'importance d'être bien conseillé avant d'entreprendre des travaux. C'est pour cela que la Communauté de communes a organisé Amélior'toit : forum de l'habitat en Pays de Sommières, en novembre, qui a rencontré un vif succès. De son côté, le Département du Gard a lancé le programme « Habiter Mieux chez moi, c'est possible et ça change la vie ! » pour vous accompagner dans vos démarches de travaux.



Grand succès pour le premier salon Amélior'Toit



Le 16 novembre dernier, s'est tenu le premier forum de l'habitat, à Sommières. La démarche de la Communauté de communes était de faciliter l'accès à l'information et de répondre aux questionnements des habitants qu'ils soient locataires ou propriétaires, en réunissant en un même lieu les différents acteurs des politiques du logement et de l'habitat. Organisé en partenariat avec l'Espace info énergie, l'ADIL, le CAUE, Soliha Méditerranée, le Conseil départemental (Pôle logement), Résidence Mon jardin, ce forum a remporté l'adhésion des habitants du territoire et des communes voisines.

Ce ne sont pas moins de 160 visiteurs qui se sont déplacés tout au long de la journée pour bénéficier de conseils dans le domaine de la rénovation énergétique et des aides financières à la rénovation grâce à deux conférences qui étaient proposées par l'Espace-info énergie. La présence d'artisans locaux sur ce forum a permis de mettre en avant les services et le savoir-faire des entreprises locales qui sont parties prenantes dans l'activité économique du territoire. Le public étant au rendez-vous et les partenaires grandement satisfaits de l'organisation de cette journée, pour cette première édition, le forum de l'habitat a atteint tous ses objectifs !



« Habiter Mieux chez moi, c'est possible et ça change la vie ! »

Adapter votre logement à votre handicap ou vos difficultés de mobilité, c'est possible. Rénover votre logement pour vous sentir bien à la maison, été comme hiver c'est mieux, c'est facile et ça change la vie ! Le Département du Gard ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) proposent aux ménages qui vivent sur le territoire de bénéficier du programme « Habiter Mieux chez moi, c'est possible et ça change la vie ! » L'opérateur conseil Soliha Méditerranée, chargé par le Département d'animer ce dispositif et de faciliter les démarches, vous accompagne gratuitement dans votre projet.

Vous êtes propriétaire, occupant de votre logement, avec le programme « Habiter mieux », vous pouvez être accompagné dès le début de votre projet pour engager des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement à votre handicap, ou à votre âge. Les aides peuvent représenter 35 à 60 % du montant total hors taxes des travaux dans la limite de 20 000 €, auxquelles s'ajoute une prime pouvant aller jusqu'à 2 500 €.

Les conditions pour bénéficier de ce dispositif :

- votre logement doit avoir plus de 15 ans et les travaux doivent permettre de réaliser 25 % d'économie sur votre consommation énergétique,
- vos revenus n'excèdent pas le plafond des ressources (il s'agit du revenu fiscal de référence indiqué sur votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019).

Composition du ménage et plafonds de ressources :

- 1 personne / 19 074 €
- 2 personnes / 27 896 €
- 3 personnes / 33 357 €
- ...

Vous êtes propriétaire, bailleur, louant votre logement, vous pouvez également bénéficier d'aides qui vous seront détaillées en prenant contact avec Soliha Méditerranée [opérateur du Département]. En deux clics, vous pouvez tester votre éligibilité aux aides de l'ANAH sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

Renseignement complémentaire  
Soliha Méditerranée sur un simple coup de fil au 04 66 21 92 70, les mardi et jeudi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 17h ou par mail [habitermieux@solihamediterranee.fr](mailto:habitermieux@solihamediterranee.fr)

# Des activités diversifiées dans les Accueils de loisirs périscolaires

Depuis la rentrée de septembre 2018, et le retour à la semaine des quatre jours, les services de restauration scolaire et de garderie du matin et du soir sont organisés en Accueils de loisirs périscolaires (ALP) par la Communauté de communes. Un ALP est un accueil de loisirs agréé



## Lecture et rap

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de la lecture publique en direction de la jeunesse, le DRAC Occitanie a lancé le dispositif « Rendez-vous en bibliothèque ». L'objectif étant de favoriser une approche de la lecture par le plaisir et le goût de la découverte des livres en développant les liens avec les bibliothèques.

Dans le cadre de l'animation du réseau des bibliothèques et des Accueils de Loisirs périscolaires, la Communauté de communes du Pays de Sommières a souhaité intégrer ce dispositif. Les accueils de loisirs périscolaires de Villevieille, Fontanès, Sommières et Aujargues en lien avec les bibliothèques ont mené différentes actions s'inscrivant dans ce projet :

- aménagements de coin lecture et organisation de temps d'animation autour de la lecture. Mise en place de malle de lecture en partenariat avec les bibliothèques. Sur certains accueils, les élémentaires volontaires peuvent venir faire la lecture aux plus petits avant le repas.
- animation avec déplacement dans les bibliothèques
- animation de « lectures rapées » avec Emmanuel Trigano, artiste rap, membre du groupe Tel Quel. Après une lecture rapée et une mise en musique d'extraits choisis lors de la première séance, l'intervenant amène les enfants à choisir des livres qu'ils vont explorer et les incite à poursuivre eux-mêmes un travail d'écriture et de lecture ludique.

les personnels communautaires, en partenariat sur certaines écoles avec les associations d'Education populaire (FRANCAS du Gard et association Familles rurales).

Comment se passe un accueil périscolaire ? que font les enfants durant ces accueils ? ... autant de questions que les familles peuvent se poser, et auxquelles nous allons répondre par une série de petits reportages photos. Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir des activités proposées sur les accueils de loisirs sur la fin d'année 2019.

par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) qui répond à des exigences réglementaires en termes d'encadrement, de qualification des personnels, et de projets pédagogiques. Les élus de la Communauté de communes ont fait le choix d'organiser ces accueils en gestion directe par



## Concours de dessin

A l'occasion des Noëlies, fête organisée par la commune de Calvisson, des activités sont proposées aux enfants et des stands sont tenus par des associations. Cette année l'association des Artisans et commerçants de Calvisson (AACC) a organisé un concours de dessins sur le thème de Noël. Les enfants devaient réaliser une fresque de 45 x 150 cm (une par niveau d'âge). Plusieurs prix étaient à gagner (un par niveau). Les accueils de loisirs périscolaires de l'école Roger Leenhardt et du Petit Prince y ont participé.

Les enfants ont réalisé quatre fresques en maternelle tous niveaux confondus, avec les enfants du CP, avec les enfants de CE1, CE2 et avec les enfants de CM1, CM2.

Ce projet a permis de faire découvrir aux enfants plusieurs techniques de peinture et de développer leur côté artistique. Toutes les fresques ont été gagnantes ! De nombreux lots avec lesquels les enfants pourront jouer sur les accueils périscolaires : jeux de société, livres... Un grand bravo à tous les enfants qui ont participé !

## Tournoi de foot



Les enfants des accueils de loisirs périscolaires de l'École Intercommunale Georges BIZET à Aspères, ont organisé en intégralité un tournoi de Foot. Constitution des équipes (8 équipes en compétition), création et suivi d'un tableau des scores, groupe des pom pom girls, fabrication des pompoms, remise de récompenses à tous les participants... La finale s'est déroulée sur l'école le 16 décembre dernier. Les gagnants : Kézia-Timéo-Louane



Vue d'ensemble des élus

**Vendredi 31 janvier, le Président Pierre Martinez en présence des élus communautaires et de Maryse Gianacini, Conseillère départementale, a présenté ses vœux aux agents intercommunaux, venus nombreux au foyer de Salinelles.**

C'est dans la salle de l'orangèrie que Marc Larroque, maire de la commune, a accueilli l'assistance en se disant très attaché à ce traditionnel moment d'échange et de convivialité qui permet de conserver un lien étroit entre l'intercommunalité et les communes qui la constituent.

Le Président dans son allocution, a remercié le personnel de la CCPS en témoignant sa reconnaissance pour leur travail et le bon fonctionnement de la collectivité grâce aux efforts collectifs qui ont permis d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Après avoir remercié également l'équipe de Direction, les Vice-présidents et l'ensemble des conseillers communautaires pour leur implication, Pierre Martinez a rappelé que la Communauté de communes est le premier employeur du territoire qui compte 24 000 habitants et gère un budget de 25 millions d'euros. Il en a profité pour rendre un hommage appuyé aux maires en soulignant le caractère noble et indispensable de l'engagement public. Citant Antoine de Saint-Exupéry qui enjoignait aux responsables politiques de « *ne pas prévoir l'avenir mais de le permettre* », il a évoqué la gestion saine et équilibrée permettant à la Communauté de communes d'investir de manière responsable.

Le Président a conclu sur les maîtres mots de son discours : la fierté et la confiance qui permettront la réussite commune.

APPLICATION INFO-FLASH

## Retrouvez en direct les infos de votre Communauté de communes !



Info flash est une solution innovante permettant de recevoir des informations et alertes via des notifications 24h/24 et 7J/7.

Pour cela :

- téléchargez l'application gratuite Info-Flash, sur smartphone ou tablette (Android ou IOS),
- paramétrez les rubriques qui vous intéressent. Seule la rubrique « Alerte-Extrême urgence » est obligatoire par défaut.
- recevez les notifications relatives à vos choix : Ecoles, Emploi, Evénements,...

Pas d'inscription, aucune donnée personnelle ou de géolocalisation n'est requise ni stockée par l'application.

## NOUS JOINDRE



**Communauté de communes du Pays de Sommières**  
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027  
30250 Sommières

**Standard** T / 04 66 77 70 39

**Service Scolaire**

Pôle vie scolaire / Transport scolaire  
T / 04 66 77 09 67

**Pôle Accueils de loisirs périscolaires**  
(matin, midi et soir) T / 04 66 77 09 77

**Service Enfance Jeunesse**

T / 04 66 77 70 39

**Déchets Ménagers** T / 04 66 80 98 40

**Service Urbanisme - Droit des Sols**

T / 04 66 77 97 31

**Ecole de musique intercommunale**

T / 04 66 77 70 39

**Office de Tourisme** T / 04 66 80 99 30

**Relais Emploi** T / 04 66 66 35 91 71

**Centre de loisirs**

Sommières, Villevieille, Montpezat,

espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25

Centre de loisirs Calvisson

T / 09 67 08 40 69

**SPANC** T / 04 66 77 09 73

**Crèches Collectives**

Calvisson T / 04 66 63 00 98

Sommières T / 04 66 80 44 21

Villevieille T / 04 66 77 71 17

**Halte Garderie Itinérante**

T / 06 89 77 28 68

**Lieu d'Accueil Enfants Parents**

T / 04 66 77 70 39

**Relais Parents-Enfants Assistantes**

**Maternelles (RAM)**

T / 04 66 63 18 76

**Le Journal de la Communauté de communes du Pays de Sommières**

Directeur de publication Pierre Martinez

Conception graphique Christophe Meier

Impression Pure Impression

Publication tirée

à 12 865 exemplaires

Ce journal est également disponible en

ligne sur [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)

